

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de CHAPEIRY
4 Route des Eparis
74540 CHAPEIRY

Télétransmis en
Préfecture
le 27/05/2025
Notifié ou publié
le 27/05/2025
Acte certifié exécutoire
le 27/05/2025
Le Maire
Gilles ARDIN



L'an deux mil vingt-cinq le 21 Mai 2025
Le Conseil Municipal de la commune de CHAPEIRY,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Gilles ARDIN,
Maire de la commune de CHAPEIRY
Nombre de membres en exercice : 12
Date de convocation du conseil : 14 Mai 2025
Étaient présents : G. ARDIN, S. BELLEVILLE, B. BIBOLLET,
M-F CHARVIN, G. CLERC, A. GUILLAUD-SAUMUR, G.
HIERSO, O. LEGUESDRON, I. LYONNAZ-PERROUX, J.
REGAT, G. VORLET (ayant donné pouvoir à Oumbarka
LEGUEDRON)
Excusé :
Absent : C. DEBROUX
Secrétaire de séance : Benoît BIBOLLET

DÉLIBÉRATION N°29/2025 - TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE COMMUNAL

Vu Le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2223-15,
Vu la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire,

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que les tarifs en vigueur des concessions du cimetière communal datent du 11 juin 2015. Il rappelle l'intérêt d'apprécier l'augmentation régulière à observer, en effet tout retard en la matière est difficile à rattraper.

Il est proposé de fixer les tarifs comme proposé ci-dessous :

CIMETIERE COMMUNAL	Durée	
case 4 urnes	15 ans	30 ans
Case 2 urnes	600,00 €	850,00 €
Concession 2 places	330,00 €	450,00 €
Concession 4 places	260,00 €	360,00 €
	420,00 €	590,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité

- De fixer les tarifs des concessions du cimetière communal tels que détaillés ci-dessus à compter de ce jour
- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Gilles ARDIN



Le secrétaire de séance
Benoît BIBOLLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Benoît BIBOLLET".